



Fiche d'information N°60

Le dimanche 30 novembre se sont réunis en assemblée générale extraordinaire les membres de l'OSSUAP, dans la salle des associations à Amblainville.

Lors de cette réunion, le président a lu et a demandé la validation des nouveaux statuts qui intègrent la nouvelle affiliation à la FNMNS en novembre dernier.

Une demande d'agrément est en cours auprès de la préfecture de l'Oise pour l'enseignement du secourisme.

L'ensemble des personnes présentes valide cette nouvelle affiliation et ces nouveaux statuts. La trésorière met en avant les deux actions que pourra permettre cette habilitation.

Enseigner le secourisme PSC1, PSE1 et PSE2, et tronc commun sécurité civile auprès des Isariens en plus des actions de secourisme déjà enseignées dans le cadre de notre habilitation SST et également augmenter les finances qui sont rendus limitées sans subvention du conseil général.

La journée a ensuite repris avec la mise en place d'exercices de secourisme pour l'ensemble des personnels.

